

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 02942 Numéro SIREN : 420 510 331 Nom ou dénomination : A.V.N

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/024820

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/024820**
n°de gestion : **1998B02942**
n°SIREN : **420 510 331 RCS Lyon**

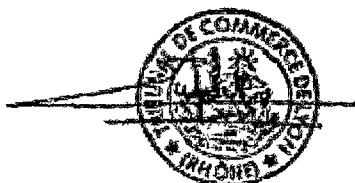
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 05/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.V.N - Société par actions simplifiée
9 rue Des 2 Vallées 69670 Vaugneray -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5285123

Désignation de l'entreprise SAS A.V.N.Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 9 Rue Des Deux Vallées 69670 VAUGNERAYDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 2 0 5 1 0 3 3 1 0 0 0 3 6Néant ☐ *

						Exercice N clos le, 31/12/2018				
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB	204 000	AE	97 372	106 627		
		Frais de développement *		CX	544 770	CQ	347 673	197 097		
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	58 649	AG	57 949	700		
		Fonds commercial (1)		AH	30 132	AI		30 132		
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	6 500	AK	3 274	3 225		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO				
		Constructions		AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	175 050	AS	148 729	26 320		
		Autres immobilisations corporelles		AT	243 596	AU	173 128	70 467		
		Immobilisations en cours		AV		AW				
		Avances et acomptes		AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT				
		Autres participations		CU	435	CV		435		
		Créances rattachées à des participations		BB	5 500	BC		5 500		
		Autres titres immobilisés		BD	9 180	BE		9 180		
		Prêts		BF		BG				
		Autres immobilisations financières*		BH	19 593	BI		19 593		
	TOTAL (II)				BJ	1 297 408	BK	828 127	469 280	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	564 141	BM		564 141	
En cours de production de biens			BN		BO					
En cours de production de services			BP	841 090	BQ		841 090			
Produits intermédiaires et finis			BR	38 300	BS	25 000	13 300			
Marchandises			BT		BU					
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	2 158 353	BY		2 158 353		
		Autres créances (3)		BZ	80 156	CA		80 156		
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE				
	Disponibilités		CF	1 069 897	CG		1 069 897			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	14 763	CI		14 763			
	TOTAL (III)		CJ	4 766 702	CK	25 000	4 741 702			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	6 064 110	IA	853 127	5 210 983			
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations		Stocks :			Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.V.N.</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 903 000 .)	DA	903 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	64 034
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	640 129
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	125 388
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 732 552
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	531 674
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	333 407
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 343 520
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	615 087
	Dettes fiscales et sociales	DY	616 340
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	38 400
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	3 478 430
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 210 983
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 788 148
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.V.N.</u>							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	5 775 687	FH	652 829	FI	6 428 517	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 775 687	FK	652 829	FL	6 428 517	
	Production stockée*				FM	(179 766)		
	Production immobilisée*				FN	295 645		
	Subventions d'exploitation				FO	4 833		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	45 237		
	Autres produits (1) (11)				FQ	130		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 594 597
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 011 452	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(91 355)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 626 481	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	60 866	
	Salaires et traitements*					FY	1 102 327	
	Charges sociales (10)					FZ	465 086	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	293 569	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	1 499		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 469 928
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	124 669	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11 899	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	11 899	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(11 897)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	112 772	

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.V.N.</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(12 616)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 594 599
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 469 211
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	125 388
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	5 313
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) {	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	45 237
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.V.N.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 5 210 984 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 125 388 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1,5 %
- Table de taux de mortalité : Insee 2016

Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités s'élève à 208 478.43€.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 43 480 €. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les informations comptables émanant de l'établissement algérien de la société AVN étant imparfaites, les écritures comptables relatives aux opérations réalisées en 2018 par cet établissement n'ont pas été enregistrées dans les comptes de la société AVN du fait d'un impact peu significatif.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	495 125	397 646	144 000	748 771
- Fonds commercial	7 622	22 510		30 132
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	61 255	3 894		65 149
Immobilisations incorporelles	564 002	424 050	144 000	844 052
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	155 866	19 184		175 050
- Installations générales, agencements aménagements divers	102 856	746	1 213	102 389
- Matériel de transport	28 987			28 987
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	109 543	3 232	553	112 221
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	397 251	23 162	1 766	418 647
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 935			5 935
- Autres titres immobilisés	9 181			9 181
- Prêts et autres immobilisations financières	19 593			19 593
Immobilisations financières	34 709			34 709
ACTIF IMMOBILISE	995 962	447 212	145 766	1 297 408

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	424 050	23 162		447 212
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	424 050	23 162		447 212
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	144 000	1 766		145 766
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	144 000	1 766		145 766

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	106 628	3,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	106 628	

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
FRAIS RECH. PROTO 2015	249 125	3
FRAIS RECH. PROTO 2018	295 646	3
Frais de recherche	544 771	

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	30 132
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	30 132

Le 19.09.2018, la société AVN a acquis un fonds de commerce pour 22 510 €.

L'application du test de dépréciation du fond commercial n'a pas donné lieu à une diminution de la valeur inscrite à l'actif.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	342 614	246 432	144 000	445 046
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 264	5 959		61 223
Immobilisations incorporelles	397 878	252 391	144 000	506 269
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	135 811	12 918		148 729
- Installations générales, agencements aménagements divers	33 199	14 798	1 213	46 784
- Matériel de transport	28 834	97		28 932
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	84 602	13 365	553	97 413
Immobilisations corporelles	282 446	41 178	1 766	321 858
ACTIF IMMOBILISE	680 324	293 570	145 766	828 127

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 278 367 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	5 500		5 500
Prêts			
Autres	19 593		19 593
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 158 354	2 158 354	
Autres	80 156	80 156	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 764	14 764	
Total	2 278 367	2 253 274	25 093
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT.A ETABLIR	1 080 000
PRODUITS A RECEVOIR	1 500
Total	1 081 500

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	25 000			25 000
Créances et Valeurs mobilières				
Total	25 000			25 000

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 903 000,00 € décomposé en 602 titres d'une valeur nominale de 1 500,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	602	1 500,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	602	1 500,00

Notes sur le bilan

Dettes

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 121 €.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 134 911 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	531 674	184 912	346 762	
Emprunts et dettes financières divers (*)	331 820	331 820		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	615 088	615 088		
Dettes fiscales et sociales	616 341	616 341		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	39 988	39 988		
Total	2 134 911	1 788 149	346 762	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	78 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	173 275			
(**) Dont envers les associés	1 121			

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	7 074
INTERETS COURUS	604
CONGES A PAYER	93 055
CHARGES S/C.P.	41 465
ETAT-CHARGES A PAYER	28 936
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	37 366
AUTRES CHARGES A PAYER	876
Total	209 377

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST.D AVANCE	12 957		
CHARGES CONST. D AVANCE ALGERIE	1 807		
Total	14 764		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	4 871 227	652 830	5 524 056
Etudes			
Prestations de services	901 125		901 125
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	3 336		3 336
TOTAL	5 775 687	652 830	6 428 517

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 520 €

Honoraire des autres services : 0 €

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				51 569,80	51 569,80
Cumul exercices antérieurs				30 816,67	30 816,67
Dotations de l'exercice				8 600,00	8 600,00
Amortissements				39 416,67	39 416,67
Cumul exercices antérieurs				34 923,07	34 923,07
Exercice				5 313,96	5 313,96
Redevances payées				40 237,03	40 237,03
A un an au plus				14 955,38	14 955,38
A plus d'un an et cinq ans au plus				4 747,22	4 747,22
Redevances restant à payer				19 702,60	19 702,60
Montant pris en charge dans l'exercice				5 313,96	5 313,96

A.V.N.
Société par Actions Simplifiée au capital de 903 000 €uros
Siège social : VAUGNERAY (Rhône) - 9 rue des Deux Vallées
420 510 331 R.C.S. LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 JUIN 2018 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à CENT VINGT-CINQ MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-HUIT €uros DEUX Centimes (125 388,02 €uros) de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	125 388,02 €uros
A la réserve légale	6 269,40 €uros
Solde	119 118,62 €uros
En totalité au comptes « Autres réserves ».	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DISTRIBUTION	
	GLOBALE	UNITAIRE
31/12/2015	0 €	0 €
31/12/2016	100.233,00 €	166,50 €
31/12/2017	0 €	0 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

LE PRÉSIDENT
Fabien ROZIER



FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de Commissaires aux
Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

A.V.N.

Société par Actions Simplifiée au capital de 903.000 Euros
Siège social : VAUGNERAY (Rhône) - Zone Artisanale Les Deux Vallées

420 510 331 R.C.S. LYON

Rapport du Commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



104 route de Paris - 69260 CHARBONNIERES LES BAINS
SAS au capital de 7622.45 euros
RCS LYON 414 419 879
Tel : 04.78.83.04.55

FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de Commissaires aux
Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

A.V.N.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 Décembre 2018**

A l'assemblée de la société A.V.N.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.V.N relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de Commissaires aux
Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels mentionnant l'absence de la comptabilisation des opérations réalisées en 2016, 2017 et 2018 par l'établissement stable de votre société en Algérie du fait du caractère imparfait des informations émanant de cet établissement.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Du fait des incertitudes pesant sur le déroulement du chantier situé en Algérie, le résultat de ce contrat sera dégagé à l'achèvement et les travaux en cours ont été valorisés comme étant la différence entre les couts engagés et les factures émises. Nos travaux ont consisté à examiner les couts enregistrés en comptabilité analytique et la facturation émise afin de nous assurer de la correcte valorisation des travaux en cours concernant cette affaire.

Votre société a activé, au cours de l'exercice, des frais de développement pour un montant de 295 645 euros. Nos travaux ont consisté à vérifier que ces couts de développement se rapportaient bien à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous vous informons que l'entreprise n'a pas été en mesure de donner dans le rapport de gestion du Président les informations relatives aux délais de paiement de leurs clients et de leurs fournisseurs, en application de l'article L 441-6-1 du code de commerce.

FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de Commissaires aux
Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Charbonnières,
Le 12 juin 2019

Xavier BOUSQUET
Commissaire aux Comptes



FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de Commissaires aux
Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Les risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	204 000	97 372	106 628	69 700
Frais de recherche et de développement	544 771	347 674	197 097	82 811
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	58 649	57 949	700	599
Fonds commercial (1)	30 132		30 132	7 622
Autres immobilisations incorporelles	6 500	3 274	3 226	5 393
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	175 050	148 729	26 321	20 055
Autres immobilisations corporelles	243 597	173 129	70 468	94 750
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	435		435	435
Créances rattachées aux participations	5 500		5 500	5 500
Autres titres immobilisés	9 181		9 181	9 181
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 593		19 593	19 593
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 297 408	828 127	469 281	315 638
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	564 142		564 142	472 786
En-cours de production (biens et services)	841 090		841 090	1 020 856
Produits intermédiaires et finis	38 300	25 000	13 300	13 300
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 158 354		2 158 354	781 701
Autres créances	80 156		80 156	253 937
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				200 150
Disponibilités	1 069 897		1 069 897	686 389
Charges constatées d'avance (3)	14 764		14 764	9 590
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 766 703	25 000	4 741 703	3 438 708
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 064 111	853 127	5 210 984	3 754 347
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	903 000	903 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	64 035	57 170
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	640 130	509 705
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	125 388	137 289
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 732 553	1 607 165
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	531 674	705 084
Emprunts et dettes financières diverses (3)	333 407	255 407
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 343 520	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	615 088	686 911
Dettes fiscales et sociales	616 341	489 282
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	38 401	10 497
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 478 431	2 147 182
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 210 984	3 754 347
(1) Dont à plus d'un an (a)	346 762	531 070
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 788 149	1 616 112
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	6 428 517	4 803 691
Chiffre d'affaires net	6 428 517	4 803 691
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>652 830</i>	<i>195 760</i>
Production stockée	-179 766	281 392
Production immobilisée	295 646	
Subventions d'exploitation	4 833	4 394
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	45 238	163 563
Autres produits	130	9
Total I	6 594 598	5 253 051
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 011 452	1 560 210
Variations de stock	-91 355	-181 623
Autres achats et charges externes (a)	2 626 481	1 885 638
Impôts, taxes et versements assimilés	60 867	51 131
Salaires et traitements	1 102 327	1 152 753
Charges sociales	465 087	500 359
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	293 570	208 619
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		25 000
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1 499	239
Total II	6 469 928	5 202 326
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	124 669	50 725
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2	384
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		56 643
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	2	57 027
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	11 900	13 822
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	11 900	13 822
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-11 897	43 205
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	112 772	93 930

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		115 726
Total produits exceptionnels (VII)		115 726
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		1 200
Sur opérations en capital		133 278
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		134 478
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-18 751
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-12 616	-62 110
Total des produits (I+III+V+VII)	6 594 600	5 425 804
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 469 212	5 288 515
BENEFICE OU PERTE	125 388	137 289
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	5 314	8 275
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.V.N.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 5 210 984 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 125 388 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

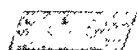
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1,5 %
- Table de taux de mortalité : Insee 2016

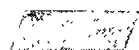
Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités s'élève à 208 478.43€.

 Règles et méthodes comptables**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 43 480 €. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les informations comptables émanant de l'établissement algérien de la société AVN étant imparfaites, les écritures comptables relatives aux opérations réalisées en 2018 par cet établissement n'ont pas été enregistrées dans les comptes de la société AVN du fait d'un impact peu significatif.

Notes sur le bilan**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	495 125	397 646	144 000	748 771
- Fonds commercial	7 622	22 510		30 132
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	61 255	3 894		65 149
Immobilisations incorporelles	564 002	424 050	144 000	844 052
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	155 866	19 184		175 050
- Installations générales, agencements aménagements divers	102 856	746	1 213	102 389
- Matériel de transport	28 987			28 987
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	109 543	3 232	553	112 221
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	397 251	23 162	1 766	418 647
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 935			5 935
- Autres titres immobilisés	9 181			9 181
- Prêts et autres immobilisations financières	19 593			19 593
Immobilisations financières	34 709			34 709
ACTIF IMMOBILISE	995 962	447 212	145 766	1 297 408

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	424 050	23 162		447 212
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	424 050	23 162		447 212
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	144 000	1 766		145 766
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	144 000	1 766		145 766

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	106 628	3,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	106 628	

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
FRAIS RECH. PROTO 2015	249 125	3
FRAIS RECH. PROTO 2018	295 646	3
Frais de recherche	544 771	

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	30 132
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	30 132

Le 19.09.2018, la société AVN a acquis un fonds de commerce pour 22 510 €.

L'application du test de dépréciation du fond commercial n'a pas donné lieu à une diminution de la valeur inscrite à l'actif.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	342 614	246 432	144 000	445 046
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 264	5 959		61 223
Immobilisations incorporelles	397 878	252 391	144 000	506 269
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels	135 811	12 918		148 729
- Installations générales, agencements aménagements divers	33 199	14 798	1 213	46 784
- Matériel de transport	28 834	97		28 932
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	84 602	13 365	553	97 413
Immobilisations corporelles	282 446	41 178	1 766	321 858
ACTIF IMMOBILISE	680 324	293 570	145 766	828 127

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 278 367 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	5 500		5 500
Prêts			
Autres	19 593		19 593
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 158 354	2 158 354	
Autres	80 156	80 156	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 764	14 764	
Total	2 278 367	2 253 274	25 093
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT.A ETABLIR	1 080 000
PRODUITS A RECEVOIR	1 500
Total	1 081 500

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	25 000			25 000
Créances et Valeurs mobilières				
Total	25 000			25 000

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 903 000,00 € décomposé en 602 titres d'une valeur nominale de 1 500,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	602	1 500,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	602	1 500,00

Notes sur le bilan

Dettes

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 121 €.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 134 911 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	531 674	184 912	346 762	
Emprunts et dettes financières divers (*)	331 820	331 820		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	615 088	615 088		
Dettes fiscales et sociales	616 341	616 341		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	39 988	39 988		
Total	2 134 911	1 788 149	346 762	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	78 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	173 275			
(**) Dont envers les associés	1 121			

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	7 074
INTERETS COURUS	604
CONGES A PAYER	93 055
CHARGES S/C.P.	41 465
ETAT-CHARGES A PAYER	28 936
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	37 366
AUTRES CHARGES A PAYER	876
Total	209 377

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST.D AVANCE	12 957		
CHARGES CONST. D AVANCE ALGERIE	1 807		
Total	14 764		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	4 871 227	652 830	5 524 056
Etudes			
Prestations de services	901 125		901 125
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	3 336		3 336
TOTAL	5 775 687	652 830	6 428 517

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 520 €

Honoraire des autres services : 0 €

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				51 569,80	51 569,80
Cumul exercices antérieurs				30 816,67	30 816,67
Dotations de l'exercice				8 600,00	8 600,00
Amortissements				39 416,67	39 416,67
Cumul exercices antérieurs				34 923,07	34 923,07
Exercice				5 313,96	5 313,96
Redevances payées				40 237,03	40 237,03
A un an au plus				14 955,38	14 955,38
A plus d'un an et cinq ans au plus				4 747,22	4 747,22
Redevances restant à payer				19 702,60	19 702,60
Montant pris en charge dans l'exercice				5 313,96	5 313,96